



Liminaire CTL du sept mars 2022

Monsieur le Président,

Lors de son conseil syndical du mois de février, notre syndicat national a fait le constat suivant : outre les questions de pouvoir d'achat de plus en plus urgentes au regard d'une inflation pesant de plus en plus lourd sur les dépenses contraintes, les conditions de travail et d'exercice des missions des agents de la DGFIP sont en constante dégradation.

Pour le Conseil Syndical FO DGFIP, cette dégradation trouve principalement son origine dans les suppressions d'emplois, et la mise en oeuvre du NRP à travers la création de SGC, les fusions de SIP, de SIE, de brigades de vérifications, de SPF, les créations d'antennes, les délocalisations... loin de simplifier le quotidien des agents et des usagers, ces mesures exacerbent les tensions.

Pour FO DGFIP 84, notre service public va de plus en plus mal et ce n'est pas l'observatoire interne qui dira le contraire.

Il y a 3 ans, son constat était sans appel :

Le rythme du changement au sein de la DGFIP semblait ainsi trop rapide pour 69% des personnels et 84% de ces derniers jugeaient que la DGFIP évoluait globalement dans le mauvais sens !!!

D'ailleurs, à force de ne pas être écoutés et entendus depuis de longues années, les agents n'ont pas été « pressés » de participer à ce nouveau sondage de 2022.

FO DGFIP 84 exige l'abandon des suppressions de postes et du NRP pour garantir un service public républicain de proximité aux citoyens.

Votre action sur la réduction de notre maillage territorial pour satisfaire les économies budgétaires à réaliser amplifie l'éloignement des ordonnateurs et usagers de nos services.

Le dernier rapport publié mercredi 16 février par l'autorité indépendante chargée de veiller au respect des droits des citoyens alerte également sur les dangers de la dématérialisation à outrance des services publics.

La défenseure des droits clame haut et fort qu'il devrait être toujours possible pour un citoyen d'appeler ou de rencontrer un agent du service public. Et, malheureusement, notre administration est dans le collimateur de cette autorité indépendante.

Plus que jamais, nous revendiquons l'implantation de services de la DGFIP de pleine compétence avec les moyens adaptés au plus près des territoires et des citoyens.

Pour FO DGFIP 84, le NRP, qui prévoit notamment la généralisation de pôles nationaux ou supra départementaux, est une politique qui va à l'inverse des besoins de proximité qui ont été révélés par les crises sociales et sanitaires des deux années écoulées.

Les remerciements, les grands discours, les petites primes (surtout non pérennes), le fonds d'amélioration du cadre de vie... tout cela ne suffit pas à contrer les effets délétères du marasme ambiant sur la confiance et la motivation des personnels, trop malmenés ces dernières années. La

perte de sens dans le travail, l'inquiétude dans l'avenir, le fait de devoir toujours travailler dans l'urgence, la crainte de ne pas pouvoir faire face à la charge de travail,... font malheureusement partie du quotidien de nos collègues et sont autant de facteurs qui participent à la dégradation de leurs conditions de travail.

Pour l'ensemble de ces raisons, FO DGFIP 84 s'oppose aux projets de mise en œuvre du NRP que vous allez présenter aujourd'hui.